Rentrée des 4ème et 3ème - Modalités - TRES IMPORTANT

publié le 29/05/2020

Mesdames, Messieurs,
Suite aux annonces du Ministre de l'Education nationale le 28 mai 2020, nous allons élargir la fréquentation du collège aux niveaux 4ème et 3ème. Il va de soi que nous ne pourrons pas accueillir plus d'élèves que nous ne le faisons actuellement, étant donné les règles nombreuses du protocole sanitaire qui reste en place.
Autrement dit, la décision a été prise d'alterner (ce sont les propos du Ministre) les semaines entre les niveaux 6ème et 5ème d'une part et 4ème et 3ème d'autre part.

Aussi, la semaine prochaine du 2 au 5 juin 2020, les 6ème et 5ème poursuivent leur présence au collège avec un emploi du temps similaire à celui qu'ils avaient les deux dernières semaines. Nous n'accueillerons pas les 4ème ni les 3ème.

La semaine du 8 au 12 juin sera réservée aux élèves de 4ème et 3ème (les volontaires en 4ème et la moitié de chaque classe en 3ème selon la liste alphabétique).

La semaine du 15 au 19 juin verra revenir les 6ème et 5ème

La semaine du 22 au 26 juin, nous accueillerons les 4ème volontaires et les 3èmes (deuxième moitié de la classe selon l'ordre alphabétique)

La semaine du 29 juin au 3 juillet, à nouveau les 6ème et 5ème.

ATTENTION : Les élèves de 3ème sont convoqués par moitié de classe sur une semaine (les professeurs principaux s'en chargent) afin que sur la semaine de leur présence, ils aient l'opportunité de passer l'ASSR2, nécessaire par la suite pour l'inscription au permis de conduire. Ce sera naturellement pour eux une obligation d'être présent la semaine entière qui leur est dédiée. Pour tout refus catégorique de la famille de remettre son enfant au collège, aucune autre session d'ASSR ne sera organisée.

IMPORTANT : Les familles de 4ème et 3ème seront invitées à prendre connaissance au préalable des emplois du temps qui seront mis sur le site du collège et dans la partie communication de Pronote, (Ceux figurant ordinairement sur Pronote n'ont aucune valeur en ce moment) et surtout parents et élèves prendrons connaissance, pour l'appliquer, du protocole sanitaire qui, lui, ne change pas.

Merci de votre compréhension, sachant les problèmes que ce fonctionnement peut occasionner chez les familles.

F. LACHAISE, Principal

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.